



Votants : 83
Convocation du Conseil de Communauté :
le 9 mai 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 20 mai 2014

PREFECTURE DEUX-SEVRES

23 MAI 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 19 mai 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 000 M² SUR LA ZONE D'ACTIVITES "LE PAS DAVID" A BEAUVOIR-SUR-NIORT A L'ENTREPRISE RENAUD S.M.T.S.

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gerard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJALT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Guillaume JUIN à Luc DELAGARDE, Rabah LAICHOURL à Gerard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJALT

Titulaires absents suppléés :

Jean-Luc CLISSON par Michel FERRAND, Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS, Alain LAUDES par Jean-François SALANON, Michel SIMON par Dominique GIRET

Titulaires absents :

Romain DUPEYROU, Robert GOUSSEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURL, Jacqueline LEFEBVRE, Sebastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Charles-Antoine CHAVIER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 19 MAI 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 000 M² SUR LA ZONE D'ACTIVITES "LE PAS DAVID" A BEAUVOIR-SUR-NIORT A L'ENTREPRISE RENAUD S.M.T.S.

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'avis du service des domaines du 28 mars 2014,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 13 décembre 2010 concernant la "mise en œuvre de la réforme de la TVA immobilière",

L'entreprise RENAUD S.M.T.S., représentée par Monsieur RENAUD Eric,
Domiciliée – 10, rue des Charmes – à BEAUVOIR-SUR-NIORT (79),
Exerçant une activité de Serrurerie Montage Tuyauterie Soudure,

Souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée 097ZB n°54p, d'une surface d'environ 3 000 m², située sur la ZA "Le Pas David" à BEAUVOIR-SUR-NIORT,

Pour y transférer et développer son activité,

L'acquisition initiale du terrain par la collectivité ayant été réalisée en exonération de TVA, la vente de la parcelle est par conséquent soumise à la TVA calculée sur la marge.

Il est proposé de céder cette partie de parcelle à l'entreprise RENAUD S.M.T.S., aux conditions suivantes :

Parcelle	Surface	Prix d'acquisition appliqué à la surface vendue	Prix de vente HT/m ²	Prix net HT	Marge	TVA sur la marge	Prix de vente total taxes comprises
partie de 097ZB n°54p	3 000 m ²	6 960 €	10,00 €	30 000 €	23 040 €	4 608 €	34 608,00 €

Les sommes résultant de cette vente, estimées à 30 000,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Céder à l'entreprise RENAUD S.M.T.S., représentée par Monsieur RENAUD Eric, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, une partie de la parcelle 097ZB n°54p (d'une surface de 3 000 m² environ), au prix de 10,00 € HT/m², afin d'y transférer et développer son activité,
- Approuver que le prix à payer par l'acquéreur soit de 34 608,00 € TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE SUR LA MARGE COMPRISE (qui se décompose en un prix net HT de 30 000,00 € et une taxe sur la valeur ajoutée sur la marge égale à 4 608,00 €),
- Fixer ces conditions de vente à une durée qui n'excèdera pas six mois à compter de la présente délibération et dire que la signature de l'acte de vente devra impérativement intervenir dans ce délai,
- Préciser que pour la vente de ces parcelles de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

 Claude ROULLEAU
Vice-Président Délégué



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SEVRES
SERVICE FRANCE DOMAINE
44, RUE ALSACE-LORRAINE
BP 19149
79061 NIORT CEDEX 9
TELEPHONE : 05.49.06.39.36
TÉLÉCOPIE : 05.49.24.63.32

AVIS DU DOMAINE

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers

Art. L. 5211-10, alinéa 2 ; L. 2241-1, alinéa 3 et L. 5722-3, alinéa 2
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° 2014/031V0199

Enquêteur : Sonia MARACHE

Courriel : sonia.marache@dgfip.finances.gouv.fr

1 - Propriétaire : Communauté d'Agglomération du Niortais

2 - Date de réception de la demande d'avis : 11 mars 2014

3 - Situation du bien : BEAUVOIR SUR NIORT

- adresse : «Le Pas David »

- références cadastrales : section 097ZB n°54p pour environ 3 000 m² sur une surface totale de 5 383 m²

4 - Description sommaire :

Parcelle de terrain en zone d'activités économiques

5 - Réglementation d'urbanisme :

En zone Ue au PLU.

6 - Situation locative : Libre à la vente

7 - Conditions de la vente : procédure amiable

8 - Détermination de la valeur vénale actuelle :

Déterminée par comparaison, la valeur vénale actuelle de cette parcelle n'est pas inférieure à 30 000 € HT soit 10 € HT le m².

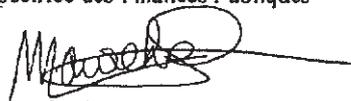
9 - Observations :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

A NIORT, le 28 mars 2014

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,
L'Inspectrice des Finances Publiques



Sonia MARACHE

RENAUD S.M.T.S

Serrurerie Montage Tuyauterie Soudure

140, Impasse de la guillotine
79360 BEAUVOIR SUR NIORT

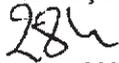
Tel : 06.45.26.91.05 / Fax : 05.49.06.00.98

eric.smts@orange.fr

Communauté d'Agglomération de Niort
Services Client

04 MARS 2014

Courrier reçu le


04 MARS 2014

Communauté d'Agglomération de Niort

Monsieur le Vice-Président, M. ROULLEAU Claude

3, Rue Archimède, BP 193

79 006 NIORT Cedex

Au Pôle E.A.D.T

Communauté d'Agglo de NIORT

A l'attention de M. FUSEAU Gérard

Le 1^{er} Mars 2014 à Beauvoir sur Niort

Objet : Demande de devis pour la parcelle n°50

Monsieur,

Merci de prendre en considération ma demande d'acquisition de la parcelle n° 50, sur la commune de Beauvoir sur Niort.

L'atelier de l'entreprise situé dans le garage de ma maison ne suffit plus à mon activité et je n'aurais pas l'autorisation de l'agrandir ; C'est pourquoi j'ai l'intention de construire un bâtiment d'environ 450m² afin d'y installer mon entreprise RENAUD S.M.T.S et prévoir dans un futur proche une embauche.

Dans ce bâtiment je prévois un cloisonnement qui permettrait de louer une partie à un maçon afin de stocker son matériel et une autre partie à un carrossier qui prévoit de s'installer dans quelque mois.

La création d'une SCI me parait la meilleure solution pour louer ce bâtiment. Je vous serai gré de me fournir un devis du prix du terrain pour mes banques.

D'avance, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma demande et je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement,

M. RENAUD ERIC



Commune
de
Beauvoir sur Niort
79360



- Réseaux hydrographiques
- Etang et lac
- Cours d'eau en général
- Bâtiment
- Dur
- Léger
- Parcelles
- Parcelles



1:7 023

Données fournies par la DGFP - cadastre mise à jour 2013

Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif

Carte imprimée le : 10/03/2014

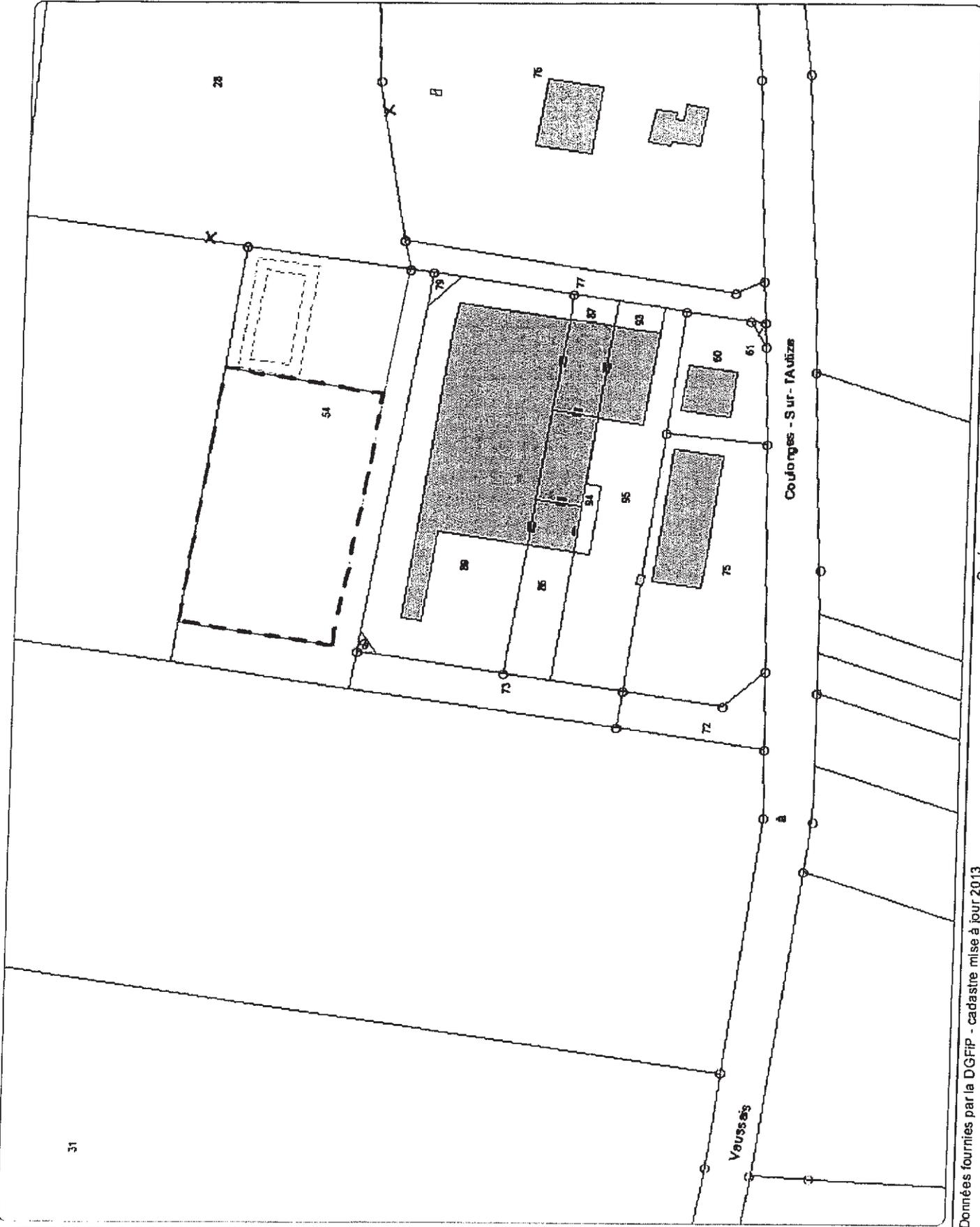
Commune
de
Beauvoir sur Niort
79360

- Réseaux hydrographiques
- Etang et lac
 - Cours d'eau en général
- Bâtiment
- ▨ Dur
 - ▨ Léger
- Parcelles
- Parcelles



1:1 405

Carte imprimée le : 10/03/2014



31

Données fournies par la DGFIP - cadastre mise à jour 2013

Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif